



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF SENTINELLE EN AVEYRON

Rodez, le 02/11/2020

Suite aux attentats d'octobre 2020, le chef de l'Etat a décidé de mesures de « renforcement » du dispositif « socle » sentinelle.

Une capacité de 7000 hommes est répartie sur le territoire à compter de cette semaine entre des éléments « socle » de l'opération et un « échelon de renforcement ».

En Aveyron, dès le 2 novembre 2020 des légionnaires de la 13[°]DBLE vont renforcer les forces de sécurité intérieure (FSI) du département dans le cadre de la lutte anti-terroriste et de la sécurisation des établissements scolaires et des lieux de culte.

Ce déploiement de soldats se fait en étroite collaboration avec la police et la gendarmerie.

Ces militaires déployés dans le cadre de l'opération sentinelle sont préparés et entraînés pour être capables d'agir avec des savoirs-faire spécifiques aux armées, sur demande de l'autorité préfectorale.

Le dispositif de l'opération Sentinelle a constamment évolué depuis son déploiement en janvier 2015. Il s'appuie depuis 2017 sur un schéma plus flexible, plus réactif, moins prévisible et donc plus efficace.

La protection des Français est au cœur des priorités des armées, en particulier dans la lutte contre le terrorisme en opérations extérieures comme en métropole.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

